

LES CHIFFRES DU CHÔMAGE - MAI 2018

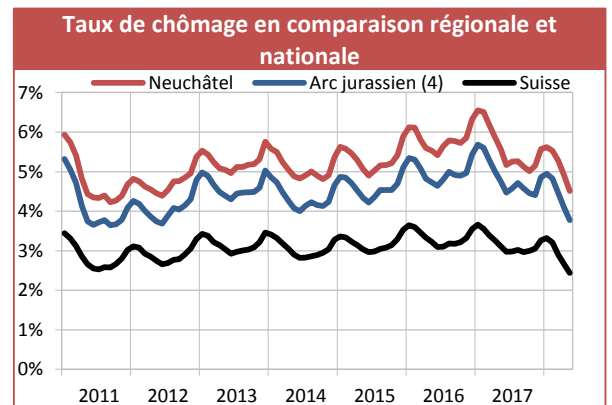
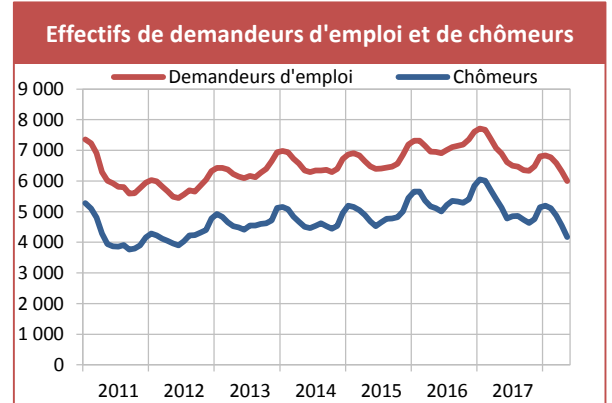
Nouvelle baisse du taux de chômage au mois de mai

Taux de chômage	4.5%	↘
Demandeurs d'emploi	6 003	↘
Chômeurs	4 166	↘
Chômeurs de longue durée	1 008	↘

Au 31 mai, les effectifs de demandeurs d'emploi (-308 personnes) et de chômeurs (-378) s'établissent respectivement à 6'003 et 4'166 personnes. Cette baisse impacte ainsi le taux de chômage qui diminue de 0.4 point pour s'établir à 4.5%. Dans l'Arc Jurassien, le taux de chômage diminue de 0.3 point et s'installe à 3.8%. Au niveau national, la baisse est similaire (-0.3 point) avec un taux de 2.4%.

Toutes les catégories d'âge ont vu leur effectif diminuer (jusqu'à 123 personnes en moins pour les 20-29 ans) durant le mois de mai. Tant les femmes (-94) que les hommes (-214) sont concernés par la baisse de demandeurs d'emploi. De même, le nombre de personnes de nationalité suisse est en baisse (-141), tout comme celui des étrangers (-167).

Au mois de mai, plusieurs catégories professionnelles ont enregistré une baisse marquée de leur effectif. En effet, les professions de la construction (-95, notamment 34 maçons et 14 peintres et tapissiers), de l'industrie, des arts et métiers (-46, essentiellement des magasiniers et manutentionnaires), les ingénieurs, architectes et techniciens (-38 dont 14 techniciens et 12 machinistes), les professions de l'hôtellerie et restauration (-37, essentiellement du personnel de cuisine) ont observé les diminutions mensuelles les plus fortes. Aucune hausse significative n'est à relever ce mois-ci.



	Taux de chômage ¹				Demandeurs d'emploi ²			Chômeurs ³		
	mai. 2018	avr. 2018	mai. 2017	Interv. conf*	mai. 2018	var. mens.	var. annu.	mai. 2018	var. mens.	var. annu.
Canton de Neuchâtel	4.5%	4.9%	5.6%	B	6 003	-308	-899	4 166	-378	-970
Arc jurassien ⁴	3.8%	4.1%	4.7%	A	11 770	-645	-1 699	7 649	-661	-1 980
Suisse	2.4%	2.7%	3.1%	A	185 467	-8 593	-16 952	109 392	-10 389	-30 386
Région Littoral	4.8%	5.2%	5.8%	B	3 386	-144	-310	2 356	-213	-480
Région Montagnes	4.4%	4.9%	5.9%	B	1 786	-121	-503	1 230	-127	-429
Région Val-de-Ruz	3.1%	3.3%	3.6%	C	421	-28	-59	289	-21	-47
Région Val-de-Travers	5.0%	5.2%	5.2%	C	409	-14	-28	290	-16	-15
Communes de plus de 10 000 habitants										
Commune de Neuchâtel	5.7%	6.1%	7.0%	C	1 421	-45	-132	995	-73	-226
Commune de Val-de-Travers	5.1%	5.4%	5.4%	D	390	-12	-19	272	-16	-12
Commune de Val-de-Ruz	3.1%	3.3%	3.6%	D	405	-26	-59	279	-20	-49
Commune du Locle	5.2%	6.0%	6.9%	D	362	-36	-119	259	-36	-81
Commune de La Chaux-de-Fonds	4.5%	4.9%	6.2%	C	1 345	-68	-367	921	-79	-332

*Intervalle de confiance : A = (0% à 2%) - B = (2,1% à 4%) - C = (4,1% à 10%) - D = (10,1% à 20%)

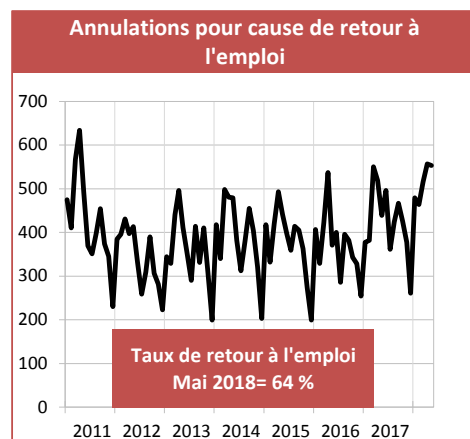
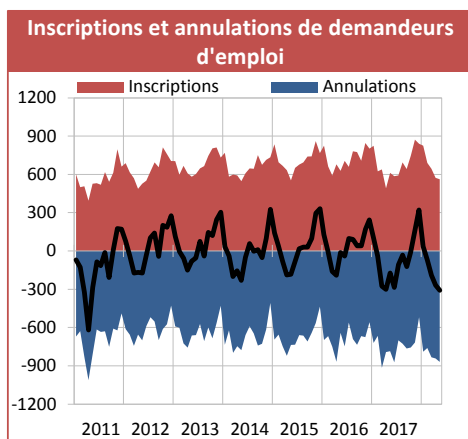
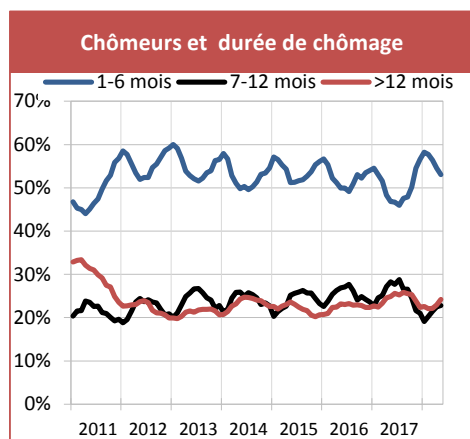
SOURCES : PLASTA - SECO, service de l'emploi

¹ Nombre de chômeurs inscrits le jour de référence divisé par le nombre de personnes actives sur la période 2012 à 2014 des données du relevé structurel.

² Demandeurs d'emploi, chômeurs et non-chômeurs, inscrits aux ORP et qui cherchent un emploi.

³ Personnes inscrites aux ORP, qui n'ont pas d'emploi et qui sont immédiatement disponibles en vue d'un placement. Peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage.

⁴ L'Arc jurassien est composé des cantons de Neuchâtel et du Jura, de l'arrondissement administratif Jura bernois ainsi que du district du Jura-Nord vaudois.



Profil	Demandeurs d'emploi			Chômeurs		
	mai. 2018	var. mens.	var. annu.	mai. 2018	var. mens.	var. annu.
Canton de Neuchâtel	6 003	-308	-899	4 166	-378	-970
Hommes	3 207	-214	-458	2 314	-239	-447
Femmes	2 796	-94	-441	1 852	-139	-523
Moins de 20 ans	195	-5	-7	141	+10	+3
De 20 à 29 ans	1 311	-123	-310	903	-151	-329
De 30 à 39 ans	1 442	-75	-255	1 019	-91	-248
De 40 à 49 ans	1 393	-62	-251	960	-79	-253
De 50 à 59 ans	1 271	-41	-69	848	-61	-120
60 ans et plus	391	-2	-7	295	-6	-23
Suisses	3 400	-141	-443	2 382	-165	-532
Etrangers	2 603	-167	-456	1 784	-213	-438
Durée de chômage : 1-6 mois				2 209	-268	-195
Durée de chômage : 7-12 mois				949	-75	-505
Chômage de longue durée (> 12 mois)				1 008	-35	-270

Demandeurs d'emploi non chômeurs ⁸	mai. 2018	var. mens.	var. annu.
Ensemble	1 837	+70	+71
Gains intermédiaires	984	-14	-65
Mesures de perfectionnement ⁹	0	+0	-42
Emplois temporaires ¹⁰ (assurance-chômage)	293	-10	-31
Emplois temporaires ¹⁰ (mesures d'intégration prof.)	18	+4	+18
Autres mesures d'insertion ¹¹	82	+0	+20
Personnes non disponibles au placement ¹²	158	+26	+47
Autres	302	+64	+124

Professions ⁷	Demandeurs d'emploi			Chômeurs		
	mai. 2018	var. mens.	var. annu.	mai. 2018	var. mens.	var. annu.
Prof. du secteur primaire	85	-12	+1	59	-16	+0
Prof. des métaux et machines	204	-18	-114	150	-19	-101
Prof. de l'industrie horlogère	239	-9	-214	167	-13	-178
Prof. de l'électrotech. et électron.	26	+0	-7	20	-1	-5
Autres prof. de l'ind., arts et métiers	550	-46	-177	407	-45	-153
Prof. de l'informatique	116	+0	+1	96	+0	+4
Ingénieurs, architectes et techniciens	325	-38	-108	240	-37	-87
Prof. de la construction	387	-95	-98	249	-95	-73
Prof. de l'achat et de la vente	565	+0	-47	395	-19	-67
Prof du marketing, tourisme, fiduciaire	81	-3	-5	56	-4	-11
Prof. des transpo., postes, télécom.	205	-8	+16	162	-8	+16
Prof de l'hôtellerie, restauration	554	-37	-92	339	-48	-133
Prof. du nettoyage, soins corporels	470	-6	-5	283	-19	-48
Entrepreneurs, directeurs	257	-4	+8	198	-6	+4
Prof. commerc., banque, assurance	773	+7	-69	550	-22	-104
Prof. de la sécurité, judiciaires	95	-5	-1	67	-3	-8
Prof. des médias et artistiques	172	-1	-2	111	+1	-14
Prof. de la santé et du social	458	+1	+34	309	+2	+9
Prof. de l'enseignement et éducation	117	-1	-6	74	-6	-17
Autres prof. du secteur tertiaire	135	-7	-20	99	-7	-16
Autres professions diverses	18	-20	-20	16	-15	-14
Non renseigné	171	-6	+26	119	+2	+26

SOURCES : PLASTA - seco, service de l'emploi

⁷ Dernière profession exercée avant l'inscription à l'ORP.

⁸ Personnes qui sont inscrites aux ORP mais qui - à la différence des chômeurs - ne sont pas immédiatement disponibles pour un placement ou un emploi.

⁹ Personnes placées en mesures de reconversion ou de perfectionnement (cours) ayant pour but d'améliorer rapidement et sensiblement l'aptitude au placement de l'assuré.

¹⁰ Personnes placées dans des programmes d'emploi temporaire ayant pour but de faciliter l'intégration ou la réinsertion professionnelles des assurés. Ils peuvent être financés soit par le biais de l'assurance-chômage fédérale, soit par le biais des mesures cantonales d'intégration professionnelle.

¹¹ Personnes au bénéfice d'allocations d'initiation au travail, de prestations au titre de l'encouragement d'une activité indépendante, etc.

¹² Pour des raisons médicales ou militaires par ex.

Publication conjointe du service de l'emploi et du service de statistique

Informations complémentaires:

Service de l'emploi
Mme Valérie Gianoli, 032 889 68 12

Service de statistique
M. Gérard Geiser, 032 889 68 22

www.ne.ch/StatChomage